

# Security versus I Care

Par Philippe Landenne, licencié en droit

**Je ne peux** oublier ma stupéfaction devant cet énorme panneau publicitaire observé il y a quelques années dans la banlieue de Toronto ! Une Société Nord-Américaine qui commercialise concertinas, fils barbelés, murs de béton et équipements sécuritaires de prison proposait cette affiche commerciale décapante :

En grand, elle titrait l'unique mot « **SECURITY** » !

**Caractères gras, lettres capitales**, puis, en dessous, une simple **explication de type dictionnaire**

**se-curity** : noun,  
From Latin *se-curus*;  
(*sine cura*, **without care**)  
Something that gives or assures  
1. Freedom from risk or danger.  
2. Freedom from doubt, anxiety or fear.

**Sé-curité**: substantif,  
Du Latin *se-curus* ; (*sine cura*, **sans soins**)  
Quelque chose qui donne ou qui assure  
1. **absence de risque ou de danger.**  
2. **absence de doute, d'anxiété ou de peur.**

Illustration limpide de cette annonce, la « **Sécurité** » était symbolisée par une méga photo glaçante : des lames tranchantes comme le rasoir qui brillent à l'intérieur du rouleau de concertinas dominant les hauts murs d'une prison.

C'est la vision hard d'une « **sécurité sans soins** », axée sur l'**exclusion garantie** des personnes « problématiques » de l'autre côté d'une barrière prétendue **infranchissable** !

Un message clair : on peut s'offrir le management d'une **ségrégation qui débarrasse radicalement de la préoccupation de tout autre qui inquiète**. La « **solution** » banalisée pour vivre « **sans souci** », « **without care** », est désormais un **bien de consommation accessible**. (En fait, un Président des Etats-Unis ne veut-il pas nous convaincre, aujourd'hui encore, que cette « **trump-erie** » ne serait pas une « **fake news** » ?)

On reconnaît le contexte d'une telle **publicité** : d'énormes **intérêts commerciaux** désormais liés au **taux toujours plus élevé d'incarcération** ! Un **gigantesque business** à développer en s'appuyant sur la « **croissance promise** » par d'aucuns du « **parc pénitentiaire** », en réponse au **sentiment bien cultivé de l' « insécurité »**. Une industrie du « **crime control** » en **pleine expansion** : non seulement elle entretient une **réponse politique simpliste, grossière et banalisée** mais elle est également suggérée comme une « **opportunité économique à saisir** !

Ainsi donc, la **sécurité nous permettrait de ne plus nous préoccuper de la présence menaçante du délinquant**. Celui-ci ne serait **désormais plus en mesure de franchir les barrières rigides que nous confectionnons**. Il ne perturberait plus notre champ communautaire !

Sans surprise, pour nous qui errons depuis longtemps dans les tristes couloirs de nos prisons, cela fait évidemment écho aux plaintes des détenus mille fois entendues : « **Ils n'en n'ont rien à foutre! Ils ne se soucient pas de nous ! They don't care** » « **De toute façon, ils ne veulent plus nous voir « dehors » !** », ces refrains qui rythment amèrement les pas de celles et ceux qui tournent dans les préaux ...

Implicitement, l'**obsession sécuritaire généralisée** confirme au détenu que la **société le stigmatise et le fige** dans le trouble que son délit passé a pu susciter. Avec cette perception, le détenu ne peut que sentir fermenter en lui les germes du **désespoir**, voire de la **haine**. Il plonge insensiblement dans une **victimisation** bien compréhensible. Or, cette victimisation du condamné sera le plus souvent interprétée par les intervenants psychosociaux comme un critère « **aggravant** » indiquant un « **refus d'assumer et de se responsabiliser** » de sa part !

La **violence institutionnelle du « without care » peut alors s'emballer**: toute chance de communication se dégrade bientôt avec les « **évaluateurs de risque** » qui rappellent « **très professionnellement** » que l'objet de leur mandat n'est effectivement ni le « **Care** », ni le soutien ! Comment le détenu peut-il encore faire entendre le vertige qui l'éprouve et comment peut-il obtenir quelque crédit pour le chantier de reconstruction personnelle qu'il a entrepris, si les « **techniciens experts** » de la « **sécurité** » sont formatés pour le management « **sans risque** », « **sine cura** », sans exposition ni aux cris douloureux des déchirures humaines qui les hantent ni aux défis de la restauration des liens humains qui sont à affronter ?

Les nécessaires **initiatives d'aide, de soin et de soutien**, de même que **tout encadrement de projets qui réveillent l'espoir** apparaissent donc comme **situés en conflit inévitable avec une institution axée sur la « sécurité »** sur le plan conceptuel ! Quand le système pénitentiaire s'abrite derrière ses règlements d'ordre intérieur figeant les normes et mesures restrictives pour gérer et justifier des régimes caractérisés par l'isolement, la promiscuité ou l'oisiveté, il devient évident que ce système se résigne et concède les profondes dégradations qui impactent la santé des personnes incarcérées tout en contribuant à la précarisation des relations humaines qui pourraient encore aider celles-ci à se (ré)insérer... Le Professeur Lieven Dupont admettait déjà cela quand il présentait humblement ses travaux pré-



paratoires de la future « **loi de principes** » comme une entreprise de « **limitation des dégâts** » !

Nous sommes donc renvoyés ici au **défi redoutable** que doivent relever **toutes les intervenantes et tous les intervenants qui persistent, à contre courant et à travers tout**, à franchir les murs de prison avec l'objectif de **promouvoir les idéaux de restauration des relations humaines fondés sur des valeurs de respect de la dignité**. Le questionnement nous poursuit toutes et tous dans l'univers verrouillé où nous nous engageons : remobiliser en chaque personne incarcérée ses ressources originales, affirmer par son action un « **I care** » crédible qui rend confiance, s'engager pour le Soin avec une approche holistique, tout cela est-il **vraiment possible à l'intérieur d'une institution totale prioritairement focalisée sur la préoccupation sécuritaire, sine cura?**

Sur le terrain, heureusement, **la résistance existe** ! Il ne faut pas minimiser le **rôle essentiel des multiples Associations Actives en Prison** mandatées, parfois subsidiées, par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour « **l'aide aux personnes** » en détention. Le « **Care** » persiste malgré tout ! Il force le passage. Il s'introduit tant bien que mal dans les brèches de l'Institution Carcérale. Souvent, il faut l'apprécier, c'est la **complicité précieuse et discrète de certains membres du personnel pénitentiaire** (des directeurs et des agents motivés, eux-mêmes en résistance face à la rigidité froide et inhumaine de l'Institution Totale qui les emploie) qui permet de **promouvoir des initiatives de soin et d'attention inespérées derrière les murs**. Des expériences d'une profondeur et d'une intensité lumineuse étonnantes, voire inespérées, éclairent parfois l'ombre de nos prisons. Surtout reconnaissons ces « **consolations** » !

Mais l'objet de ma réflexion est ici de **questionner l'obsession sécuritaire qui rend ces activités toujours plus difficiles à développer**. Les locaux disponibles pour les activités proposées par le monde associatif en soutien des détenus sont totalement insuffisants, souvent inadéquats.

- Verrouiller les espaces, paralyser les corridors et ralentir ou empêcher les accès aux cours ou autres activités culturelles, spirituelles ou sportives en gelant méthodiquement la circulation des détenus par des « **mouvements** » signifiant que « **plus rien ne bouge** », au nom de la sécurité,

- Limiter les prestations horaires du personnel au nom d'une soi-disant flexibilité de leur prestations (pour masquer la diminution des effectifs !) avec comme conséquence la réduction des plages d'activités et de vie communautaire entraînant le confinement prolongé des détenus en cellule.

Qui peut croire que tout cela n'est pas **source d'une haute tension inconciliable avec une vraie sécurité à moyen et long terme ?**

Plus que jamais, ma conviction est que le « **Care** » est le **vrai levier alternatif pour susciter une sécurité positive et constructive**. Mais je ne parle plus ici de cette *Security (without care)*. Je plaide au contraire pour une « **Safety** », **cette expérience d'être rassuré et pris en compte avec respect qui apaise les relations et suscite une dynamique de confiance restaurée**.

Le détenu qui peut exprimer « **I feel safe because they really care about me!** », je pense que celui-là pourra progressivement retrouver la sérénité, résister à l'épreuve de la traversée carcérale et entreprendre un vrai travail de libération et de responsabilisation. Encore faut-il que ceux qui incarnent ce « **I care** » aient un accès facilité à ce détenu et qu'ils puissent disposer de l'espace correct et du temps adéquat pour l'accompagner dans les meilleures conditions

**Une image de crash ?**

En Belgique, beaucoup se souviennent de l'échec retentissant de